

MADAGASCAR

Revue de Presse juillet 2007

POLITIQUE INTÉRIEURE

Les évêques catholiques sollicités pour jouer le rôle de conciliateur dans la crise politique
Un appel commun de politiques aux évêques : suite aux communiqués de la Conférence Épiscopale du 21 mai et de la Commission permanente des 16 et 17 juin, invitant les citoyens, notamment les fidèles catholiques, à prendre leurs responsabilités, des partis et associations politiques tels que le *Monima*, l'association *Manaovaso* et l'association *Tambatra* ont lancé un appel commun aux évêques afin qu'ils interviennent pour faciliter la rencontre des forces vives de la nation en vue de discuter des affaires nationales. Mais une telle initiative émanant des évêques risque d'être mal perçue par le pouvoir en raison de la détérioration des relations entre les deux parties. Le pays est au bord d'une crise sans précédent et beaucoup s'interrogent sur la manière de rétablir le dialogue. (D'après *Tribune* du 02/07/2007)

Le directeur de campagne de Pety Rakotoniaina justifie la rencontre d'émissaires avec l'archevêque de Fianarantsoa, président de la conférence épiscopale. Il estime que face à la situation de blocage actuel entre le pouvoir et l'opposition, seul les évêques ont la possibilité de jouer un rôle d'intermédiaire. En tant que membre de *Tambatra*, il rappelle que Pety Rakotoniaina, toujours en fuite, a joué un rôle déterminant dans l'avènement au pouvoir de Marc Ravalomanana : les poursuites dont il fait l'objet lui et sa famille sont donc particulièrement injustes. (D'après *L'Express* du 06/07/2007)

Soutien de l'alliance Tambatra-Monima-Manaovaso (TMM) à certains détenus politiques, avec la bénédiction des évêques : elle assurera des collectes de dons et une coordination des actions humanitaires de solidarité, au profit, entre autres, d'Ialy Rakotoniaina, de Roland Ratsiraka et de Jean Eugène Voninahitsy. *Tambatra* affirme que cette initiative a reçu la bénédiction des évêques. (D'après *L'Express* du 05/07/2007)

La bénédiction de l'archevêque de Fianarantsoa au collectif TMM semble porter ses fruits : le conseiller politique du chef de l'État a accepté de recevoir ses représentants ; ils lui ont rappelé leur souhait d'une « *interposition des évêques de Madagascar* » afin de « *réunir tous les acteurs du développement du pays autour d'une table, en vue de pacifier l'atmosphère politique et sociale pendant qu'il est encore temps* ». Ils comptent sur leur interlocuteur pour transmettre un message des évêques au chef de l'État concernant la nécessité d'une conférence nationale. (D'après *Midi et Les Nouvelles* du 17/07/2007)

Le TMM au service de Mgr Rabemahafaly, président de la conférence des évêques et archevêque de Fianarantsoa : une délégation des trois entités constituant le TMM poursuit la mission qui lui a été confiée par l'Église. Elle doit boucler pour le 30 juillet sa consultation des entités politiques, de la société civile, des syndicats et des chefs d'Églises. Une entrevue a été sollicitée auprès du FFKM. (D'après *L'Express* du 20/07/2007)

Réconciliation avec les catholiques : mission terminée pour le président du Sénat. Rajemison Rakotomaharo se montre discret au sujet de l'évolution du processus de rapprochement mené par le pouvoir vis-à-vis de l'Église catholique. Il s'est contenté de rappeler son engagement à rétablir les relations entre l'État et les catholiques. "Il ne

m'appartient plus de poursuivre la démarche. J'ai accompli ma mission", a-t-il déclaré. Mais certains indices laissent penser que la crise n'est pas totalement résorbée. (D'après L'Express du 03/07/2007)

Affaire Roland Ratsiraka, ancien candidat à la Présidence et ex-maire de Toamasina

Privé de visites : voilà 2 mois que le maire a été incarcéré et l'enquête qui a démarré depuis 5 mois n'a toujours pas permis d'y voir clair sur les accusations de détournement de fonds portées à son encontre. Les membres de l'organisation MTS, dont Roland Ratsiraka est le fondateur, se sont mobilisés à l'occasion de la fête de l'Indépendance, ce qui a eu pour effet de provoquer l'interdiction des visites au prévenu. (D'après Les Nouvelles du 02/07/2007)

Hospitalisation et liberté provisoire refusées : le neveu de l'amiral continue à faire le va-et-vient entre la prison et l'hôpital pour suivre un traitement. Il n'a pu être hospitalisé pour se faire soigner « *correctement* », selon ses proches. Le maire suspendu a demandé à être hospitalisé, ce qui lui a été refusé, de même que sa demande de mise en liberté provisoire. Il est toujours dans l'attente de son procès qui aurait dû se tenir avant le 26 juin, fête de l'Indépendance. (D'après Midi du 10/07/2007)

Deuxième inculpation pour Roland Ratsiraka : il est inculpé du détournement, sur une période de 3 ans, de taxes portuaires devant être versées à la caisse de la commune, et dont le montant total s'élèverait à 78 millions Ar. 13 collègues de l'ancien maire ont été appelés à répondre aux questions du juge. La formation politique MTS dont Roland Ratsiraka est le fondateur se considère comme "un épouvantail" dans la région orientale de l'île et se dit victime de "harcèlement" à l'approche des futures élections législatives. (D'après L'Express des 24 et 25/07/2007 et Tribune du 25/07/2007)

La liberté provisoire sollicitée : une dizaine de parlementaires ont signé une lettre ouverte en ce sens au ministre de la Justice, lettre motivée pour des raisons de santé. Ils invoquent dans ce courrier « *le droit à la santé reconnu à tout citoyen malgache et universellement garanti par les principes du Droit de l'homme* » (D'après Les Nouvelles du 30/07/2007)

Affaire Pety Rakotoniaina, ancien maire de Fianarantsoa et président de Tambahra arrêté après sept mois de cavale :

il doit maintenant s'expliquer devant la Justice sur les actes qu'il a commis depuis 2002. Il devra, entre autres, répondre des actes présumés commis par lui d'entrave au bon déroulement de l'élection présidentielle du 3 décembre 2006. La Gendarmerie n'exclut pas non plus son implication dans le coup de force du général Andrianafidisoa dit Fidy, les 17 novembre 2006. La recherche de Pety Rakotoniaina constitue l'une des plus grosses opérations jamais montées par les autorités. Le gouvernement a recouru au système de prime, fixée à Ar.100 millions, pour obtenir des informations pouvant mener à son arrestation. Les forces de l'ordre n'avaient pas hésité à perquisitionner des domaines religieux pour atteindre leur but. Des initiatives qui avaient jeté un froid entre le gouvernement et l'Église catholique. (D'après L'Express du 20/07/2007)

Des sources affirment que Pety Rakotoniaina a été arrêté alors que d'autres avancent qu'il s'est rendu, suite aux menaces exercées sur son épouse (arrêtée et mise sous mandat de dépôt depuis quelques semaines) et sur ses enfants, pris en charge par la communauté catholique. (D'après Madera du 21/07/2007)

Après la capture de Pety Rakotoniaina, les arrestations pourraient s'étendre à ses proches collaborateurs, dont des membres de l'association Tambahra. C'est le cas, entre autres, du maire de Manakara, Martial Rakamisilahy. (D'après L'Express du 24/07/2007)

Climat de crise au sein du parti présidentiel TIM, menaces sur les réformateurs

L'éclatement guette le parti à la suite de la décision d'une quarantaine de parlementaires et d'anciens membres du gouvernement de mettre en place un comité « *pour la redynamisation* » du parti. Ce comité [CRTTIM] a décidé unilatéralement d'organiser un conseil national, sans

l'aval du bureau. Prévu initialement en juin, le conseil national a été en effet reporté à une date ultérieure [fin août]. Le comité de redynamisation est favorable au départ du président actuel du parti mais il se déclare opposé à son remplacement par un autre « Tikoboy ». (D'après *Matera* du 02/07/2007 et *Midi* du 03/07/2007)

Ravalomanana fustige les réformateurs : il prend position contre le mouvement de fronde au sein du TIM et qualifie les réformateurs de perturbateurs. Le chef de l'État leur reproche de se livrer à une "guerre de leadership". « Pourquoi ne pas convoquer un congrès pour faire éclater la vérité ? », a-t-il suggéré. (D'après *L'Express* du 05/07/2007)

Un « régime sur le déclin » selon des parlementaires du CRTTIM : sous couvert de l'anonymat, ils avancent que les divergences de vue au sein du parti, conjuguées avec les dérives dictatoriales du pouvoir, risquent de devenir un cocktail détonant. Ils justifient ainsi leur stratégie qui ambitionne de ne plus décevoir les Malgaches dans leurs aspirations au développement. Ils rappellent que depuis 2003 les objectifs macroéconomiques sont toujours revus à la baisse tandis que les prévisions relatives à l'inflation sont sans cesse révisées à la hausse. (D'après *Matera* du 11/07/2007)

La tension au sein du parti majoritaire est montée d'un cran : Les réformateurs qui ont participé à la réunion du Conseil national initié par le CRT se sont eux-mêmes radiés, a martelé le président national du TIM Razoarimihaja Solofonantenaina. (D'après *Tribune* du 17/07/2007)

Les réformateurs du TIM dans la ligne de mire de la Justice : des sources concordantes affirment que depuis quelques jours les réformateurs du CRTTIM sont sous la menace d'une arrestation. Certains départements auraient reçu des ordres formels pour monter des dossiers pénaux dans le but de barrer la route des réformateurs aux prochaines élections législatives. Les deux parlementaires originaires de Nosy Be sont déjà sous le coup de poursuites judiciaires. Zara Roger a été placé sous mandat de dépôt et Joseph Yoland, recherché par la justice, est actuellement en cavale. Ce dernier ayant la double nationalité, on suppose qu'il a déjà quitté Madagascar pour la France. Trois inculpations pèseraient sur ce sénateur qui ambitionne de redynamiser le TIM, à savoir, l'incitation à la rébellion, le trafic d'influences et la présomption de corruption. Joseph Yoland est l'une des personnalités connues pour avoir été les artisans de la mise en place du régime de Marc Ravalomanana en 2002. (D'après *L'Express* du 25/07/2007, *Tribune* des 25 et 30/07/2007)

Dissolution de l'Assemblée nationale

Le chef de l'État use de ses prérogatives, conférées par la Constitution, pour dissoudre la Chambre basse, provoquant ainsi des élections législatives anticipées fixées au 23 septembre. Les députés doivent libérer les lieux sous 48 heures. Le Président explique sa décision par la nécessité d'ajuster la situation avec la Constitution révisée. Il évoque également la logique de la concrétisation du MAP. À entendre Jean Éric Rakotoarisoa, constitutionnaliste, il faut chercher du côté du TIM les raisons de la décision présidentielle. "Le chef de l'État semble vouloir trouver une solution à la lutte intestine au sein du parti, qui pourrait lui causer un problème de majorité". (D'après *L'Express* du 21/07/2007)

L'opposition va tenter de faire bloc pour les législatives anticipées : les grands partis d'opposition se consultent en vue de la mise sur pied d'une alliance, avec pour objectif la présentation d'un candidat unique par circonscription. (D'après *L'Express* du 27/07/2007)

L'opposition entre boycott et participation : ce scrutin s'annonce a priori « jouable » pour l'opposition. Toutefois, elle reste plus que jamais divisée sur la conduite à tenir. Si leur constat semble le même sur la situation, à savoir qu'il s'agit d'élections truquées, ils ne parviennent pas à arrêter une position commune. Certains préconisent le boycott, tel le CRN. (D'après *Midi* du 31/07/2007)

La nouvelle Assemblée comptera moins de députés : d'accord pour réduire le nombre de députés de 160 actuellement à 127 pour la prochaine Assemblée nationale, le conseil des ministres a précisé la répartition des 127 députés, qui seront élus sur la base d'un représentant par districts, au nombre de 119. (D'après Xinhuanet du 26/07/2007)

Le président Ravalomanana se justifie sur l'amnistie fiscale : en marge du 9^{ème} Sommet de l'UA à Accra, il a eu des entretiens avec le vice-président de la Banque Mondiale chargée de la Région Afrique qui ont été l'occasion pour lui d'affirmer que la mesure prise le 25 juin n'enlève rien au caractère obligatoire de tout paiement d'arriérés pour les bénéficiaires. Le président a affirmé que des discussions préalables sur le sujet avaient eu lieu avec les autres bailleurs de fonds. Le communiqué de la Présidence a évoqué une « *compréhension erronée* » de la mesure. (D'après L'Express du 04/07/2007)

La presse rappelée à l'ordre : le ministre des Télécommunications invite cette dernière « *au respect des normes professionnelles et déontologiques* ». Il explique son intervention après la « *diffusion de fausses nouvelles* » voire de « *désinformation* » par « *une certaine presse avide de scoop ou de sensationnalisme* ». Cette mise au point intervient après le reproche fait à la presse par le président Ravalomanana au sujet de la couverture médiatique de sa déclaration concernant ses relations avec le FMI. (D'après L'Express du 19/07/2007)

Madagascar garde un oeil sur des groupes soupçonnés de relation avec des réseaux terroristes : le chef du Service Central de Lutte Anti-terroriste a révélé que ses services ont des doutes sur l'origine des fonds et le véritable objectif de certaines associations religieuses. Leur statut d'association religieuse leur permet de bénéficier d'énormes exonérations fiscales et leurs activités gagnent du terrain dans le pays, a-t-il indiqué. Une liste de 3 000 terroristes potentiels a été établie et elle s'enrichit tous les jours. Le mois dernier, a-t-il révélé, le FBI a communiqué à son service 6 noms d'individus qualifiés de très dangereux. (D'après Xinhuanet du 03/07/2007)

De nouvelles interventions en faveur de la réforme du Code électoral

La révision du Code électoral évoquée par l'ambassade des Etats-Unis : son chargé d'affaires emboîte le pas à JC Boidin, ambassadeur de l'UE, en lançant un appel à la révision du Code électoral : « *L'heure est venue de mener les réformes politiques, de prendre en considération la mise en place d'une commission électorale plus puissante et le système du bulletin unique, qui devient la norme dans le monde* ». (D'après L'Express du 05/07/2007)

Dans l'opposition comme dans la société civile, la revendication d'une révision du Code électoral s'est généralisée, bien avant l'élection présidentielle. Les réunions se multiplient, tant au niveau de la société civile que dans les milieux politiques. Le CNOE, appuyé par un institut américain, dirige les travaux. (D'après L'Express du 06/07/2007)

Le FFKM pense à un Code électoral... pérenne : loin de se décourager, malgré l'échec de son premier projet de Code électoral, le FFKM récidive avec un nouveau texte, lequel a été déposé officiellement à l'Assemblée nationale à la veille de la clôture de la session par le groupe parlementaire AVI. Le nouveau texte actualisé, beaucoup plus consistant que le premier, s'est enrichi de plusieurs amendements issus de l'observation du déroulement des récents scrutins. (D'après Les Nouvelles du 07/07/2007)

Les sénateurs de l'opposition reviennent à la charge : le 26 juillet 2006 les sénateurs de l'opposition avaient publié un manifeste par lequel ils demandaient la tenue d'une session extraordinaire du Parlement, en « *vue de l'examen des textes fondamentaux relatifs aux différentes élections (présidentielles, sénatoriales, provinciales et régionales)* ». Revenant à la charge, ils viennent de publier une lettre ouverte dans laquelle ils revendiquent des élections libres,

sincères transparentes et démocratiques. Les destinataires sont le président de la République, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, le doyen du corps diplomatique, le représentant résident du PNUD et celui de la Commission européenne, les membres du FFKM, le CNOE et le SEFAFI. (D'après *Les Nouvelles* du 11/07/2007)

Bulletin unique : tout espoir est perdu. Du côté de l'opposition, on ne croit plus à la mise en œuvre de nouveautés dans le code électoral, et on se prépare à entrer en lice aux législatives du 23 septembre dans le cadre des dispositions de toujours, c'est-à-dire celle favorables au régime. (D'après *La Gazette* du 30/07/2007)

Le président caresse l'idée de reformer la loi sur les partis politiques : « *Il faut du professionnalisme et de la transparence en politique. Il existe trop de partis à Madagascar qui ne sont même pas présents aux élections. Je vais voir avec les responsables pour remédier à cette situation* ». Cette déclaration rejoint une annonce antérieure dans laquelle il exprimait sa volonté de donner des « *formations en leadership, en management et en coaching aux partis et à leurs responsables* ». Le président pourrait convoquer tous les partis déclarés pour en débattre, mais depuis sa prise de fonction il a toujours tenu à exclure tout lien direct ou indirect avec les partis politiques. Il souhaiterait s'inspirer du modèle américain en encourageant le regroupement des partis en deux grandes entités mais depuis qu'il est au pouvoir, les lignes de clivages idéologiques se sont amenuisées au profit de l'antagonisme Merina/Côtier. La crise traversée actuellement par le parti présidentiel illustre parfaitement cette situation puisque le courant contestataire est composé presque exclusivement d'élus issus des ex-provinces autres qu'Antananarivo. (D'après *Midi* du 06/07/2007)

Transition : les deux anciens présidents sont d'accord sur le sujet mais... Même si rien n'a filtré de la récente rencontre à Paris entre les deux anciens présidents de la République rivaux, Didier Ratsiraka et Albert Zafy, des proches avancent qu'ils sont tous les deux d'accord sur l'idée d'une transition pour bouter leur successeur Marc Ravalomanana. Mais ils ne sont pas d'accord sur la présidence de cette éventuelle transition. Selon leurs partisans, Didier Ratsiraka s'en tiendrait au schéma de la période postélectorale de 2002 et proposerait de présider la transition. Albert Zafy revendiquerait aussi le même poste en tant qu'un des leaders de l'opposition actuelle. (D'après *Matera* du 05/07/2007)

L'ancien Premier ministre en exil en France, Tantely Andrianarivo, veut organiser l'opposition en exil : condamné à une peine d'emprisonnement pour détournement de fonds publics et soupçonné d'avoir blanchi les fruits de la dette publique en Suisse, l'ex-PM aurait l'intention de constituer un mouvement anti-Ravalomanana à partir de Paris. Une réunion avec d'anciens ministres et responsables politiques en exil en France est programmée. Tantely Andrianarivo avait pu quitter sa prison malgache et relier la capitale française pour des raisons de santé. Depuis que l'État malgache s'est insurgé du dégel d'un compte bancaire de Tantely en Suisse et qui abriterait des fonds publics en provenance de la conversion d'une dette malgache, l'ancien Premier ministre a refait surface et éclipse l'ancien vice-PM Pierrot Rajoanarivelo. (D'après *Matera* du 07/07/2007)

Marc Ravalomanana réitère l'importance de renforcer le partenariat entre l'État et les églises dans la conduite des affaires nationales : cette déclaration a été faite à l'occasion d'une cérémonie de consécration de 77 nouveaux pasteurs FJKM à laquelle il participait. Il a spécialement recommandé aux nouveaux pasteurs de contribuer à l'éducation des citoyens. (D'après *Les Nouvelles* du 30/07/2007)

DROITS HUMAINS, BONNE GOUVERNANCE

Le Quai d'Orsay intervient en faveur d'une Française détenue dans des conditions inhumaines à Madagascar : il a demandé au gouvernement malgache d'hospitaliser Natacha Barday, détenue depuis 6 semaines à Madagascar où elle est accusée d'avoir commandité la tentative d'assassinat d'un compatriote. *"Il faut à tout prix qu'elle sorte. Si les autorités politiques françaises ne se manifestent pas vis-à-vis de leurs homologues malgaches, elle risque de rester longtemps en prison"*, souligne l'avocat de la famille. La justice soupçonne Natacha Barday d'être à l'origine de la tentative d'assassinat dont a été victime l'homme d'affaires français Gilbert Dailly, un ex-associé de son mari, Riaz Barday. L'association entre les deux hommes pour la reprise d'un hôtel de luxe à Nosy Be a tourné au litige commercial. Riaz Barday a été expulsé de Madagascar en décembre 2006. Mère de deux jeunes enfants, Mme Barday est incarcérée à la prison centrale d'Antanimora. La justice malgache a refusé à trois reprises les demandes de remise en liberté de Mme Barday, comme son transfert à l'hôpital. Muni d'une caméra cachée, un journaliste de TF1 a pu filmer les conditions de détention de cette ressortissante française qui partage une chambre de 18 m² avec ses 54 co-détenues à raison de 3 prisonnières par lit. Cette affaire, après avoir fait la Une des journaux réunionnais et des TV françaises, risque de nuire à l'image de la Grande et de sa Justice ; elle met l'accent sur les conditions de détention inhumaines de nos prisons. (D'après AP du 27/06/2007 et Tribune du 02/07/2007)

Natacha Barday hospitalisée : cédant à la pression des autorités françaises, Madagascar a accepté l'hospitalisation de Natacha Barday. Éprouvée par ses conditions de détention dignes des oubliettes médiévales, elle se remet de 6 semaines d'enfer et reprend des forces. (D'après Clicanoo Réunion du 02/07/2007)

Ses avocats ont écrit à Nicolas Sarkozy pour lui demander une "intervention politique" afin de faciliter sa libération. (D'après AP du 06/07/2007)

Natacha Barday est revenue à la prison d'Antanimora après avoir été soignée dans un hôpital d'Antananarivo. Elle souffrait d'une "lésion du myocarde faisant craindre un infarctus". Une évacuation sanitaire a été refusée à la famille. (D'après L'Express du 17/07/2007)

Nouvelle loi sur l'interdiction du mariage des mineurs de moins de 18 ans : le représentant de l'Unicef félicite le gouvernement. « C'est une mesure qui contribue à l'harmonisation de la protection des enfants et des femmes, en particulier, et ce par rapport à la Convention sur l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes (Cedaw) » a-t-il déclaré. (D'après L'Express du 03/07/2007)

Lutte contre le sida : un décret en faveur du droit des séropositifs. Ce texte appelle à la sensibilisation et au changement de comportement de tous pour plus d'attention et de respect envers les personnes atteintes du sida. Il pénalise surtout la stigmatisation et la discrimination de ces personnes. La Grande île figure parmi les premiers pays africains à adopter un texte reconnaissant les droits des personnes vivant avec le virus. Cette législation concerne surtout le milieu du travail où les personnes séropositives ne devraient pas subir de mauvais traitements à cause de leur statut sérologique. Le milieu carcéral doit bénéficier des moyens de protection contre la contamination. Dans le cas contraire, des dispositions pénales aboutissant à un paiement d'amende de Ar 100 000 à 2 millions suivi d'emprisonnement. (D'après L'Express des 06 et 10/07/2007)

L'observatoire national de l'intégrité (ONI) alerte sur la hausse alarmante de la prostitution des mineures. Le respect des droits de l'enfant nécessite encore des efforts considérables dans la Grande île. 20,5% des personnes qui se prostituent ont entre 15 et 19 ans. En cause : la pauvreté croissante et le développement du tourisme. L'observatoire

sollicite l'appui d'Alliance VIH/SIDA Madagascar qui intervient auprès des groupes vulnérables. Avec ses partenaires, l'ONI veut intensifier les campagnes de sensibilisation pour redresser la tendance actuelle. (D'après L'Express du 20/07/2007)

Tolagnaro : hausse de la prostitution masculine, selon une étude de l'ambassade des USA.

Une étude sur le tourisme sexuel et la traite de personnes menée par deux attachés de l'ambassade des Etats-Unis, dans le cadre du « Cercle des Droits de l'Homme » est révélatrice. Le nombre des jeunes garçons prostitués serait passé de 600 à 1300 depuis l'arrivée des ouvriers attirés par les exploitations minières [QMM (Qit Fer Minerals de Madagascar) représente la première grande société d'envergure internationale implantée dans la région]. Des jeunes filles d'Antananarivo et d'Antsiranana s'y installent elles aussi. Contrairement à une idée reçue, les investisseurs arrivés à Tolagnaro ne seraient pas les seuls responsables des cas de traite de personnes dans la localité (Seuls 5% de ses salariés ont été recrutés à l'étranger). Des membres du Comité des Droits de l'Homme et de la société civile indiquent que la tendance est la même dans toute l'île : la prostitution infantile se développe partout sans que des solutions ne soient proposées. (D'après L'Express et Tribune du 26/07/2007)

Appui de l'UE à l'état de droit et à la bonne gouvernance : une page se tourne. Patrice de Charrette, coordonnateur du projet Appui à l'état de droit et à la bonne gouvernance, une mission menée par l'UE à Madagascar, quitte le pays après une mission de 3 ans. Il a à son actif beaucoup de réalisations, notamment en faveur de la promotion des droits des détenus. Ce magistrat a combattu, entre autres, pour la réduction, voire la suppression, des longues détentions qui gangrènent le système judiciaire. La réhabilitation de quelques centres de détention lui revient également, ainsi que la récente création d'un établissement pénitentiaire réservé aux femmes. (D'après L'Express du 02/07/2007)

54 avocats se sont portés volontaires pour plaider la cause des détenus les plus démunis et assurer leur défense. C'est ce qui est sorti de l'atelier organisé par l'Aumônerie catholique des prisons (ACP) en collaboration avec le Catholic relief service et le ministère de la justice. (D'après L'Express du 28/07/2007)

Bonne gouvernance : Madagascar se trouve au dessus de la moyenne du continent africain. Tel est le constat du rapport de la Banque mondiale concernant les problèmes de gouvernance. Cette analyse repose sur les indicateurs suivants : l'expression de la voie citoyenne, la liberté d'expression, d'association et de presse, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité des pouvoirs publics, la qualité de la réglementation, l'état de droit, et la maîtrise de la corruption. Le rapport indique que d'autres pays africains tels le Kenya, le Niger ou encore la Sierra Leone affichent des "améliorations notables" dans certains domaines. (D'après Les Nouvelles du 12/07/2007 et L'Express du 14/07/2007)

Le Conseil Supérieur de l'Intégrité (CSI) fait ressortir que la population ne fait pas confiance aux partis politiques : la perception de la population sur le comportement des partis et des politiciens s'est dégradée ces dernières années. L'arrivée au pouvoir du TIM, parti présidentiel, n'a rien changé. Ils occupent désormais la première place parmi les personnes et les institutions les plus corrompues dans l'esprit des citoyens. Pour autant faut-il jeter l'anathème sur la classe politique malgache ? Ce serait trop facile dans la mesure où les « politiques » reflètent à leur manière toute la société locale qui reste très permissive et indulgente vis-à-vis de la corruption et des corrompus. (D'après Midi du 13/07/2007)

FMI, ONU, COOPERATION

Menace de rupture avec le FMI : Le président Ravalomanana a déclaré qu'il n'écarte pas une rupture si le FMI refuse l'amnistie fiscale annoncée le 26 juin. « *Je suis prêt à rompre avec le FMI qui exerce trop de pression sur la gestion interne du pays* ». Le président a même annoncé une solution de repli en cas d'objection du FMI sur la mesure fiscale. "*Il faudrait alors chercher d'autres sources de financement*", laisse-t-il entendre. Le représentant résident du FMI se montre prudent et réserve sa réponse. En campant sur sa position, le chef de l'État met en avant le principe de souveraineté nationale. Mais l'éventualité d'une rupture pourrait avoir de lourdes conséquences sur le budget de l'État et l'économie en général, les autres bailleurs de fonds risquant de remettre en cause leurs concours. Avec ou sans rupture, la déclaration du président pourrait amener les investisseurs potentiels à réfléchir à deux fois avant de venir s'installer à Madagascar. Cette menace rappelle la position prise en 1993 par le président Albert Zafy, qui se faisait fort lui aussi de s'affranchir de cette tutelle. Après 3 années de crise, le pays a dû reprendre ses relations avec les bailleurs de fonds traditionnels. (D'après *L'Express et Tribune* du 14/07/2007)

Le ministre de l'Économie arrondit les angles. Il annonce que la déclaration de Marc Ravalomanana n'aboutira pas à la rupture des relations de Madagascar avec le FMI. Harison Randriarimanana a considéré les propos présidentiels comme un simple signal, qui ne gêne en rien la poursuite des négociations avec le FMI. "*La fin des relations avec la Banque mondiale et le FMI aura des impacts sur la coopération avec les partenaires bilatéraux, dans ce cas-ci, avec l'Union européenne et le gouvernement français*" a-t-il précisé. Quant au FMI, son représentant déclare qu'il n'a jamais été question pour le FMI de s'opposer à l'amnistie fiscale décidée par Marc Ravalomanana : « *Nous ne contestons pas le principe de l'amnistie fiscale, mais l'essentiel c'est que le texte qui doit le régir soit bien rédigé* ». Il n'empêche qu'actuellement, l'efficacité d'un pays sous programme avec le FMI ne fait plus l'unanimité. (D'après *L'Express et Midi* du 17/07/2007)

L'amnistie fiscale mise en œuvre : l'arrêté ministériel officialisant l'effectivité de l'amnistie fiscale a été pris le 17 juillet. Cette amnistie fiscale est destinée à donner un nouveau souffle au secteur privé, a déclaré le ministre des Finances, qui a confirmé que les bonnes relations entre le FMI et Madagascar n'en étaient pas affectées. « *A preuve* », a-t-il souligné, « *l'octroi d'une aide budgétaire de 40 millions de dollars de la Banque mondiale qui sera au menu du conseil d'administration de cette institution, le 31 juillet prochain, ainsi que de 15 millions de dollars de la Banque africaine de développement, au même titre* ». (D'après *L'Express et Tribune* du 20/07/2007)

Le groupe Tiko ne serait pas concerné par l'amnistie fiscale : sans prononcer le nom du groupe de sociétés appartenant au chef de l'État, le ministre des Finances il affirme que la mesure ne touche pas "*celui que vous pensez*", selon ses termes. (D'après *L'Express* du 23/07/2007)

Octroi par l'ONU de 310 millions de dollars au MAP : un accord a été signé entre le gouvernement malgache et 11 agences des Nations unies dont le PNUD, l'OMS et l'UNESCO. Cet accord entre dans le Plan Cadre de l'ONU pour l'Assistance au Développement de Madagascar pour la période 2008-2011. Les priorités incluent la gestion axée sur les objectifs pour une plus grande efficacité des actions, le renforcement des capacités pour la durabilité des interventions du gouvernement, le ciblage des groupes les plus vulnérables, la participation effective des citoyens à la prise des décisions et le développement du système d'information économique et social et de la coopération sud-sud. (D'après *Xinhuanet* du 30/06/2007)

Le 10^{ème} FED sera signé en octobre : la coopération entre Madagascar et l'UE se renforce. JC Boidin, chef de délégation, a déclaré que le 10^{ème} FED, couvrant la période 2008-2012, portera sur un montant de 560 millions d'euros, pratiquement le double du 9^{ème} FED. Une tranche

incitative d'une centaine de millions sera ajoutée en raison des bons résultats de Madagascar, notamment dans le domaine de la bonne gouvernance, et en raison de la présentation d'un « programme de développement valable et ambitieux ». (D'après L'Express du 06/07/2007)

La Chine octroie plus de 600 milliards Ar d'aides à Madagascar dans le cadre d'un accord de coopération comportant 4 volets. Le 1^{er} accord d'un montant de 50 milliards porte sur la construction d'un hôtel cinq étoiles, nécessaire pour organiser à Madagascar le sommet des chefs d'État de l'UA en 2009. Une remise partielle de dettes s'élève à 43 milliards, 480 milliards seront consacrés à des dons de médicaments et 7,2 milliards à un accord de coopération économique et technique. Depuis 2006, 108 entreprises chinoises ont été créées, et 46 entreprises chinoises se sont implantées à Madagascar de janvier à avril 2007. Quant aux échanges commerciaux, la Chine accorde une exonération de taxes aux produits malgaches. (D'après Les Nouvelles du 30/07/2007)

Les uns parlent de péril jaune, tandis que les autres disent plutôt de relations économiques normales... Dans tous les cas, la Chine fait une percée plus que spectaculaire à Madagascar. (D'après La Gazette du 31/07/2007)

DEMOGRAPHIE

Le taux de croissance des Malgaches compte parmi les plus élevés au monde : ce taux, actuellement de 2,8%, se traduit par une descendance moyenne de 5,2 par femme et une fécondité précoce. Le taux de prévalence contraceptive de 20%, quoique en hausse, reste encore en dessous du seuil critique nécessaire pour la transition démographique. Tout cela entre dans le domaine de l'engagement numéro 5, défi 4 du MAP. Son objectif est de réduire la taille moyenne des familles malgaches, afin d'améliorer le bien être de chaque membre de la communauté et de la nation, de satisfaire les besoins en produits contraceptifs et en matière de planning familial. (D'après Les Nouvelles du 30/07/2007)

NB : Le site du journal « Le Quotidien » est « en maintenance » depuis plusieurs semaines.
Rappel : le site du quotidien « La Gazette » est inaccessible en libre consultation (payant)

Au 31/07/2007, 1euro = 2511 Ariary (cours pondéré)